AVIS DE SUCCESSION.

[illegible]

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 déc—20 27—1 janv 2

Succession de Miss Kate Eugenia [illegible], et de son mari, Henri [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—Division [illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Wm H. Bauerlin, tuteur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 déc—29 27—1 janv

Succession de Charles Albert Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,529—Division E.—Attendu que William F. Miller a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Albert Miller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21déc—21 24 30

Succession d'Alfred Guérin et de Bertha Guérin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,531—Division E.—Attendu qu'Adelphine Cerrère, veuve d'Alfred Guérin, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Alfred Guérin et Bertha Guérin, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 déc—21 24 30

Succession de Frank Keehn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,066—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve F. Keehn, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 déc—20 24 29

PAR LE CONSTABLE.

André Cataloua vs Nick Muchachia.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nile-Orléans, — No 16,809.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Miré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux au marché Washington sur l'avenue Washington entre les rues St-Claude et Morales, dans le troisième district de cette ville, le MARDI 27 décembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Nick Muchachia, défendeur dans et à l'occupation, usage et possession de l'étal ou stand Nos 13 et 15 dans le marché Washington et la clientèle, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
16 déc—16 22 27

AVIS AUX CREANCIERS

Otto Adam P. Stoll vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,072—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry Pfeiffer, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 déc—27 31 5 janv.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,637—Division C—Raffaele Romano et Pascal Guerriero, individuellement et comme membres de la raison sociale de Romano et Guerriero vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Raffaele Romano et Pascal Guerriero individuellement et comme membres de la raison sociale de Romano et Guerriero soit acceptée au bénéfice de leurs créanciers, qu'une réunion des dits créanciers des insolvables ait lieu en l'étude et par devant Antoine Doriocourt notaire, le 30me jour de janvier 1893 à la Nouvelle-Orléans afin de délibérer sur les affaires des dits insolvables, et que H. B. Piccaloga soit nommé syndic provisoire dans le but de représenter les créanciers absents de ses devoirs; que E. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1892.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 déc—3I au 30 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,593, Division C.—W. A. McDowell vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William A. McDowell soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, le MARDI 24me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et que S. Wolf, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1892.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
22déc—22déc au 24jan

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,429 — Division E — F. Leinewber vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frederick Leinewber soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. Gernon, Esq., notaire, en son bureau No 151 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. W. Robinson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1892.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 déc—31 au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,441, Division D—Walter Scott vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Walter Scott soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient par le présent suspendues et que David Labatt, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 déc—11 au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,367—Division B—Henry Ehrensing vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Ehrensing [illegible]

[illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 JANVIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de..	20,000,		20,000
1 Lot de..	10,000,		10,000
1 Lot de..	5,000,		5,000
2 Lots de..	2,500,		5,000
5 Lots de..	1,000,		5,000
25 Lots de..	300,		7,500
100 Lots de..	200,		20,000
200 Lots de..	100,		20,000
300 Lots de..	60,		18,000
500 Lots de..	40,		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......		$10,000
100 Lots de... $60, ...		6,000
100 Lots de... $40, ...		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......		$19,980
999 Lots de $20, ...		19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET;

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, [illegible]

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat de la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 déc—31—6 12 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par l'autorité de Justice [illegible] Henry Ehrensing vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,367—En vertu d'un ordre de la cour daté du 19 décembre 1892 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 4 janvier 1893, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au magasin No 103 rue Poydras.
Dix-sept barils de riz.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 déc—24 30—janv 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le sixième district.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le sixième district de cette ville, ainsi désignée dans la ville et la paroisse Jefferson, dans cet Etat dans cette partie communément nommée le bourg de Freeport et dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Live Oak) Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante-trois pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et la dite portion est composée du lot numéro 18 et de la moitié du lot attenant numéro 17 sur un plan fait par Williams & Patton, architectes, à la date du 24 juillet 1860 et déposé pour référence à l'étude de A. Hero, Jr., notaire, comme plan No 77, conformément par le même numéro, sur un plan fait par A. S. Phillips, voyer à la date du 18 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. R. King, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance, Laurel et Constantinople, désigné par la lettre B, et mesurant quarante pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté le plus près à la rue Laurel et une largeur dans le fond de vingt-cinq pieds six pouces et six lignes et demie et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds, ensuite à angle droit vers la rue Laurel une distance de quatorze pieds cinq pouces et une ligne et demie et ensuite une profondeur de cinquante pieds où elle joint la ligne du fond du terrain, le tout plus ou moins au pied américain, d'après le plan de Williams & Patton architectes et voyers, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, encanteur, un dessin du dit plan est annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, le 13 décembre 1887.

La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.

Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 déc—22 29—5 12 19 25 janv

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

John J. Barr vs. P. C. Cavaroc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,793.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 31 décembre 1892, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison de valeur consistant d'un ameublement de chambre à coucher et d'autres pièces, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 déc—20 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

John T. Hardie vs Brownlee W. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,401—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Ulloa, Salomon, D'Hémécourt, et l'avenue Napoléon, désigné par le No 361 et portant le numéro municipal 789, mesurant trois cent dix-neuf pieds huit pouces et quatre lignes sur les rues Ulloa et D'Hémécourt et trois cent dix-neuf pieds sept pouces et six lignes sur la rue Salomon et l'avenue Napoléon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du septième district.

F. Fischer, Sr., vs Henry Krentel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,300.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un morceau de terre** et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet 80 borné par les rues Burthe, Léonidas, Levée et Jefferson, mesurant vingt-sept pieds neuf pouces de façade rue Burthe, trente-six pieds sept pouces trois lignes de façade rue Levée, et s'étendant de la rue Levée à la rue Burthe, sur toute la longueur, selon le plan de Wm H. Williams, voyer, le 10 août 1861, et le dit terrain se compose de la plus grande partie du terrain No 3, soit soixante-dix sept pieds neuf pouces cinq lignes et dix pieds rue Burthe, du terrain No 2.

2° **Une portion de terre** avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré borné par les rues Madison, Jeannette, Cambronne et Cinquième, mesurant soixante pieds de façade rue Madison sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et façade, et plus s'il en est, étant une portion de la propriété acquise par Krentel de R. M. J. Heaton et Frances Mabit selon un acte passé le 17 février 1872, pardevant J. Diebel, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc—8 15,22 29—janv 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Eureka Homestead Society vs. Vincent Mielly.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans:—No 37,270.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le sixième district de cette ville, dans le carré d'îlet portant le numéro municipal 297 et borné par les rues Soniat, Colisée, Roberts et Chestnut, ledit morceau de terre commence à une distance de soixante-quatre pieds du coin des rues Soniat et Chestnut, et mesure soixante-quatre pieds de face à la rue Soniat, sur cent quarante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et comprend la moitié du terrain No 2, [illegible]

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc—8 15 22 29—janv—5 11

Mme Godin-Martinet

ROBES ET CONFECTIONS.

—44 Rue Bourbon.—

Mme GODIN est à même de contenter sa clientèle et de faire les toilettes dans le dernier Genre Parisien, à Prix Défiant.

Mme GODIN se charge de livrer des toilettes très bien soignées dans les 48 heures.

Spécialité de Costumes, Genre Tailleur.

[illegible]

[illegible]

Le contenu du local Nos 130 et 141 [illegible]
Le contenu du local No 139 [illegible]
Conditions—Strictement comptant.
24déc—27—janv 2 4 6

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement, etc, de la manufacture de chaussures,

Avec le bail du dit local. Le tout en lots à la convenance.

Otto A. P. Stoll vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le JEUDI, 5 janvier 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu au No 25 rue Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 23 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus:

L'établissement de manufacture de chaussures ci-dessus décrit, consistant en marchandises en général, en installations, outils, accessoires et autres objets pour faire marcher une manufacture de chaussures. Le tout en lots à la convenance.

Le droit de possession du dit local à la condition que l'acquéreur assume le bail du dit local expirant le 30 septembre 1893, à raison de trente-cinq piastres par mois, payable mensuellement. Une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

N. B.—Une copie de l'inventaire peut être vue au bureau des encanteurs.
24déc—24 28 jan 2 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété améliorée de grande valeur dans le Second District.

No 37 rue St-Philippe entre Royale et Chartres.

Succession de Charles Pietso ou Pizzo.

No 35,490.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 décembre 1892 pour le compte de la susdite succession:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Royale, Ursulines et Chartres, et portant le numéro municipal 37 rue St-Philippe, mesurant 36 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 en sus de son enchère et aura à faire un dépôt de 10 pour cent, au moment de la vente, du montant de son adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire aux frais de l'acquéreur.
9 déc—9 14 21 28—jan 4 11

PAR ALBERT PAUL.

BONNES CHANCES.

Pour placements avantageux dans le second district.

1° **Agréable maison double Nos 204 et 206** rue Villeré entre St-Philippe et Dumaine. Toujours louée et rapportant $22 par mois.

2° **Une bonne résidence cottage double**, No 185 rue St-Philippe entre Marais et Tremé, subdivisions confortables et toujours occupées.

3° **Résidence cottage No 434 rue Dumaine** près de Tonti, contenant 5 chambres, etc, grand terrain, jardin et dans un bon voisinage.

Ces propriétés sont bien situées, toujours occupées et sous une bonne administration, susceptibles de rapporter de meilleurs revenus. Voir plans pour dimensions.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MERCREDI le 11 janvier 1893, à midi, à la salle de l'encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles les susdites propriétés.

Conditions—1/3 ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 7 1/2 d'intérêts, etc. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Meunier, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.
ALBERT PAUL,
21 déc—21 28—1 11 jan Encanteur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Montres Or et Argent, Argenterie et Plaqué, Bijouterie diverse, etc.

Succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot.

Nos 37,210—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—Le VENDREDI, 30 décembre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 décembre 1892, dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, Dossier No 37,210, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un lot de diamants, montres, argenterie et plaqué, etc.
Conditions—Comptant.
18déc—18 21 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Objets de toilette, Notions et Divers.

Succession d'Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune.—Le JEUDI, 29 décembre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, No 283 rue Villeré, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 décembre 1892, dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, Dossier No 37,210, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.
Conditions—Comptant.
18 déc—18 21 24 29

PAR FOURTON & FISCHER, Agents.
ALBERT PAUL, Encanteur.

UNE BONNE AFFAIRE.

Occasion rare pour placement sûr et permanent.

La Grande et Agréable Résidence

A deux étages, No 163 rue Bienville,

Entre les rues Remparts et Bourgogne, à deux îlets de la rue du Canal, rapportant $300 par an, occupée par le locataire actuel depuis 17 ans; cour pavée, etc. La propriété est en bon état, confortablement subdivisée et est à la proximité du centre commercial amusements, etc. Sera vendue à l'enchère, MERCREDI, le 28 décembre 1892, à midi, à la salle d'encan, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, où le plan est exposé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt, etc.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire. Dépôt de dix pour cent à la vente.
FOURTON & FISCHER, Agents.
ALBERT PAUL, Encanteur.
18 déc—18 21 28

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence en briques à deux étages.

71 rue Delord entre Tchoupitoulas et New Levée.

Succession de Robert Barry et de Ellen Barry, sa femme.

No 36,561.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 30 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

La résidence en briques à deux étages No 71 rue Delord dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delord, South Market, Tchoupitoulas et New Levee ayant une galerie en fer de façade, six chambres, cour pavée, caves. Le lot de terre est désigné par la lettre T sur un plan de Pilié annexé à un acte par J. N. Duncan ancien notaire en cette ville le 20 janvier 1829 et mesurant 26 pieds 1 pouce de face sur la rue Delord, 26 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot R, 47 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot G, et 27 pieds 4 3/5 pouces sur la ligne du fond. La résidence a été située sur une ligne et près de chemins de fer, près des marchés et écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilèges en lieu du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix de l'adjudication. 20 pour cent comptant lors requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 déc—8 10 17 24 31—jan 4

VENTE ATTRAYANTE

PROPRIETES FONCIERES DE VALEUR.

—DANS LE—

1er, le 4e et le 6e districts

Emplacements de choix pour manufactures,

Coin des rues Cito et Liberty

Maison de résidence double à deux étages,

Nos 648 et 650 rue Baronne, entre Fourth street.

Charmant cottage double élevé, No 644 et 646 rue Baronne, entre Third et Fourth streets.

SPLENDIDE COTTAGE ELEVE No 307 rue Fourth, entre Dryades et Baronne.

COTTAGE DOUBLE, No 809 et 811 rue Fourth,

Emplacement désirable pour construire,

Dans les rues Troisième et Quatrième, entre Baronne et Dryades.

Propriété de batture,

Dans le Cinquième District, rue Patterson, entre Chestnut et Elmire.

A l'encan, A crédit.

—Dans l'affaire de—

LOUISIANA C. FLOWER CONTRE WM HUGHES ET AUTRES.

No 35,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans l'affaire ci-dessus le 5 décembre 1892, et signé le 12 décembre 1892, il sera vendu, à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir:

1° Sept lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Troisième et Quatrième désignés comme lots A, B, C, D, E, F, G, sur un plan ou esquisse fait par D. M. Brosnan, député-voyer de la ville, en date du 1er février 1892.

Le dit lot A forme le coin des rues Baronne et Fourth et mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Fourth entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la maison de résidence double à deux étages No 648 et 650 rue Baronne, retirée de la rue avec galerie de façade, vestibule, grands salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, chambres à coucher, avec chambre à bain, office, etc., de chaque côté.

2° Le lot B mesure 49 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double élevé No 644 et 646 rue Baronne, à des galeries de façade et de côté, 7 chambres avec chambre à bain de chaque côté, une belle grille en fer à la façade, etc.

3° Le lot C mesure 31 pieds de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Il a de belles banquettes en briques sur la façade et une bonne clôture, —site splendide pour un cottage double.

4° Le lot D mesure 31 pieds de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage élevé No 307 rue Quatrième, avec des galeries de façade et de côté, vestibule, salon, grande salle à manger, 3 chambres à coucher, chambres à domestiques, office, cuisine, etc.

5° Le lot E mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double Nos 309 et 311, rue Quatrième, avec galerie de façade, 6 chambres de chaque côté, chambre à domestiques, hangar, etc.

6° Le lot F mesure 37 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, a une splendide et une bonne cour à banquette en briques sur la façade.

7° Le lot G mesure 50 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; a un hangar en bois à un étage, une bonne barrière et une banquette en briques sur le devant. Un site très désirable pour un ou plusieurs cottages.

8° Sept lots de terre sans les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Calliope, Howard et Liberté, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 14, sur un plan dressé par F. Bernard, voyer, et déposé à la Cour et ensemble avec ses matériaux en cette ville et mesurant comme suit:

Le lot No 1 forme le coin des rues Clio et Liberté et mesure 25 pieds de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur et de face à la rue Liberté entre lignes parallèles.

Le lot No 2 mesure 28 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 3, 4, 5 et 6 mesurent, chacun 26 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 14 est d'une forme irrégulière et mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 157 pieds 9 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Clio et 112 pieds de profondeur sur l'autre côté allant parallèlement à la rue Calliope s'avançant alors à angle droit vers la dite rue Calliope, 14 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes allant alors à angle droit 15 pieds 9 pouces et 5 lignes vers la rue Howard et 40 pieds 6 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne du fond et séparant du lot No 13. Un site approprié pour entrepôts manufacturières n'étant qu'à une petite distance du nouveau dépôt du chemin de fer Jackson, des grandes industries et du commerce du Nouveau Bassin.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage plaisant, d'accès facile aux affaires par le moyen de lignes de chars urbains et le voisinage des marchés, églises et écoles, sont toujours occupées par de bons locataires.

Ces propriétés sont vendues, sujettes aux conditions des baux ou locations, qui seront annoncés au moment de la vente, ou prochainement par l'application au bureau de l'encanteur.

9° Une partie indivise de 3/4 de portion et intérêt à ce certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, et y compris tous les droits d'alluvions ou d'accroissement de batture qui s'y sont attachés, situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant en avant des lots Nos 4 et 5 dans l'îlet No 3 sur un plan général du morceau de terre anciennement connu la propriété du Brooklyn Warehouse Company, par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, et mesurant 45 pieds de façade sur la voie publique ou la rue Patterson, et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, au bord de la rive du Mississippi. Ladite portion de terre étant bornée en dessous, par la continuation de la ligne de division entre les dits lots 3 et 4 dudit carré No 3 sur le susdit plan de W. T. Thompson, voyer, séparé ce dernier de la propriété conjointement par A. Morgan's Louisiana & Texas Railroad & Steamship Company, et au-dessus par la propriété de Mme H. J. Summer; la face sur ladite rivière Mississippi ainsi que ladite rue Patterson ou le chemin public, de 45 pieds comme il est dit plus haut.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; et le reste du prix d'achat à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets des acquéreurs respectifs à leurs propres ordres et par eux endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement, divisés en coupons à la convenance des personnes intéressées et leur paiement garanti par lien du vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété pour lesquelles ils seront souscrits, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert des polices d'assurance et cinq pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès pour obliger le paiement de l'un quelconque.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1892 en sus des prix d'adjudication. Ils feront un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jno. J. Ward, notaire.
25 déc—25—jan 1-8 15 22 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de choix pour bâtir dans le deuxième district,

Sur la rue Douane entre les rues Tonti et Rocheblave—A l'encan.

Succession de Oscar G. Dupuy.

No 30,067—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire mentionnée ci-dessus, le 1er décembre 1892, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante à savoir:

Quatre lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Tonti et Rocheblave, les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6, sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Douane sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné en fond par une allée ayant 10 pieds de large, faisant face à la rue Tonti et courant à travers l'îlet de la rue Tonti à la rue Rocheblave, en commun avec les dits lots et autres.

Conditions de la vente—Comptant; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, Esq., notaire.
4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 11

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable Maison-Cottage.

No 208 rue Willow, entre Clio et Erato

Succession de John Welsh.

No 37,057—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté du [illegible] novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le joli cottage résidence simple en bois No 208 rue Willow entre Erato et Clio, dans l'îlet aussi borné par la rue Claiborne, Premier District de cette ville, contenant 4 chambres, grands hangars et écuries, bâtisses détachées dans la cour avec 3 chambres, 2 citernes, grande cour, etc. Le lot est désigné par le No 7 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté du 5 février 1849, ainsi que sur un plan de O. Grima & Castaing daté du 28 février 1851, les dits deux plans sont déposés au bureau de R. J. Ker, ancien notaire de cette ville, et mesure 29 pieds de face à la rue Willow sur 129 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, bien remblayé et à proximité de la fonderie Coleman et de la ligne de chars des rues Clio et Erato.

Conditions—Comptant; 10 pour cent devront être déposés pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. Bach Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 déc—7 14 21 28—janv 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASIONS SANS PAREILLES

CHANCES MAGNIFIQUES

—DANS—

TOUS LES DISTRICTS.

Toutes les personnes désirant faire des placements y trouveront avantage. Citons:

Le Fabricant—le Warehouseman—le Capitaliste—l'homme d'affaires conservateur—le Spéculateur—le Constructeur et les gens n'ayant que de modestes moyens.

La liste entière comprend une variété de propriétés riches, donnant de beaux profits, dans tous les genres pour placements de fonds.

Occasion rarement offerte.

La gigantesque fabrique de Vêtements de jeans de MM. Wolf & Sons, 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville.

Le superbe édifice pour factorerie de coton de MM. Richardson & May, No 40 rue Perdido.

Le dépôt de machines de M. Harry K. Ivens, 96 et 98 rue Peter, 26 et 28 rue Commerce, coin Lafayette.

Vaste entrepot 114, 116, 118, 120 rue Magasin, occupé par MM. W. H. Matthews & Bro.

Solides édifices en briques, 205 et 207 rue Carondelet, lot vacant y attenant.

Edifice en briques 31, 23, 35 rue Hôpital.

Cottages à double corps de logis, Royale, coin Bartholomew, et deux lots vacants rue Bartholomew.

Magasin et maison de résidence, Champs-Elysées et Bourgogne.

Deux cottages doubles rue Bienville, près Broad.

Emplacements de choix pour bâtir. Bienville, coin Rendon; Bienville, coin Napoléon; Levee street, entre Sixth et Seventh; Prieur, entre Calliope et Clio.

Ilet entier, Sixteenth, Sterlitz, Monroe et Leonidas, et Triangle, Fulton, Delord et Levée.

Mercredi, 1er février

SUCCESSION DE WILLIAM MASSEY.

No 32,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 décembre 1892, dossier No 32,399, pour compte de la succession ci-dessus, il sera vendu:

1° **Un certain lot de terre** avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée (maintenant Decatur) mesurant, mesure américaine, 30 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces, plus ou moins, conformément à un croquis dudit terrain, annexé à un acte passé devant Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville, le 18 octobre 1847.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Levée, Douane et Chartres, mesurant 64 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds 5 pouces de profondeur, borné sur un côté par la propriété dernièrement appartenant à N. Hoey, et sur l'autre côté par la propriété dernièrement appartenant à T. Banks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc.

Aussi un lot de terre, situé sur le côté sud ouest de la rue Bienville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée, mesurant, au pied américain, conformément à un plan fait par J. Pilié, le 10 septembre 1845, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville, sur 103 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté regardant la rue de Chartres par la propriété appartenant aux héritiers de feu Spencer, et de l'autre côté, par la propriété de la Banque des Citoyens, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Ces trois morceaux composent le lot de terre sur lequel se trouve la bâtisse connue par les Nos 26 à 34 rue Bienville, et occupé actuellement par B. J. Wolf, comme fabrique d'habillements de jeans.

Les améliorations comprennent cet immense établissement industriel connu comme la manufacture de Pantalons de Jeans et d'habillements faits de B. J. Wolf & fils, désignés par les Nos 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville. Cette bâtisse solide a été érigée spécialement pour et sous la surveillance de ceux qui l'occupent actuellement, et est équipée avec tout ce qui est nécessaire pour la conduite d'une pareille entreprise manufacturière. Elle est louée à bail jusqu'à la fin d'août 1893, à un loyer annuel de $2,070 avec les termes et conditions ci-après, à savoir: Qu'en outre du loyer, les occupants paieront toutes les taxes de ville et d'état et autrement, tiendront la propriété assurée à leurs propres frais, et aussi tout le local en bon ordre. De sorte donnant le revenu ainsi que cela est mentionné plus haut, au propriétaire.

2° **Trois certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 20 mars 1851, comme suit à savoir: Le lot No 1 mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Carondelet, 6 pieds 2 pouces de large dans le fond, puis sur une ligne vers la rue Perdido et parallèle à la rue Carondelet, 27 pieds 10 pouces et 4 lignes, puis sur une ligne vers la rue Carroll et parallèle à la rue Perdido 7 pieds 11 pouces et 2 lignes, et puis 100 pieds vers la rue Perdido. Le lot No 2 est contigu au lot No 1, et mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée commune 3 pieds 11 1/2 pouces de large, ouvrant sur la rue Carroll. Et un petit lot situé sur le côté opposé de la dite allée et désigné par le No 2 sur le dit plan, mesurant 6 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à l'allée, sur 23 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La dite propriété est composée du lot No 4, ayant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Perdido sur 106 pieds de profondeur et de la partie du fond du lot No 5, ayant 27 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Carroll sur 127 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 40 rue Perdido et louée à bail à MM. Richardson & May le 30 septembre 1893, à $125 par mois. La vente est sujette au dit bail.

3° **Quatre certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Commerce, Nouvelle Levée et Girod désignés par les lettres A, B, C et D, sur une esquisse de J. A. D'Hémécourt, voyer, datée le 4 septembre 1867, d'après la dite esquisse, les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot A, forme le coin des rues Nouvelle-Levée et Lafayette, et mesure 19 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond le séparant du lot B, 84 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et de face sur la rue Lafayette et 89 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du dit lot D; et le dit lot B forme le coin des rues Commerce et Lafayette, et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, 19 pieds 0 pouces sur la ligne du fond, le séparant du dit lot A, 73 pieds et 4 lignes de profondeur et face à la rue Lafayette et 90 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C; et le dit lot C mesure 23 pieds 5 pouces de face à la rue Commerce, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond le séparant du lot D, 78 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, et 71 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Girod; et le dit lot D mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Girod.

Les améliorations comprennent deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 rue Nouvelle Levée, courant à travers et ouvrant sur la rue Commerce, et formant le coin des rues Lafayette et Nouvelle Levée, et maintenant louée à bail à H. K. Ivens jusqu'au 30 septembre 1893, à $75 par mois. La vente est sujette au dit bail.

4° **Un certain lot de terre** situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Lafayette, Foucher et Girod, mesurant 115 pieds de face à la rue Magazine, la même façade, plus ou moins sur la rue Foucher, sur une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Lafayette de 160 pieds et sur la ligne la plus rapprochée de la rue Girod 172 pieds 6 pouces et 2 lignes. La dite propriété est désignée par la lettre B. Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage avec un passage au centre, permettant de cette façon aux wagons de charger et de décharger à l'intérieur de la bâtisse; maintenant louée à bail à W. H. Matthews et Frères à $115 par mois jusqu'au 30 septembre 1893. La dite vente est sujette au dit bail. Désigné par les Nos 114 à 120 rue Magazine.

5° **Deux certains lots de terre** et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Carondelet, St-Joseph et Baronne, et désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 18 mars 1836. Les dits lots sont contigus les uns aux [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

contigus et mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant ensemble une façade sur la rue Carondelet de 57 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent sur le lot No 4 et compris avec l'autre lot une bâtisse en briques de trois étages, chaque côté ayant environ dix chambres et connue par les numéros municipaux 205 et 207 rue Carondelet, et maintenant louée à raison de $65 par mois pour les deux côtés.

6° **Deux certains lots de terre** adjacents l'un à l'autre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Condé (maintenant Chartres), Hôpital et Quartier désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Levée sur 150 pieds, sur 24 pieds et 1 ligne de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 159 pieds 5 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1, et 159 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, ensemble avec tous les droits, etc.

Les améliorations comprennent deux grandes bâtisses en briques à trois étages, ayant chacune environ quinze chambres en plus et désignées par les Nos 31 et 33 rue Hôpital.

7° **Un certain lot de terre** situé dans le Second District de cette ville, sur la rue Hôpital, entre les rues Condé (maintenant Chartres) et Vieille Levée, et désigné par la lettre A. sur un plan particulier dressé par N. Depouilly, au mois de Janvier 1846, avec le privilège d'une allée en commun avec ce lot et autres 3 pieds de large, faisant face à la rue Hôpital, ensemble avec tous les droits, etc. Le dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 9 5/8 de pouces sur la ligne de gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2, 159 pieds 8 3/8 pouces sur la ligne qui le divise de la dite allée. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, ayant environ dix chambres ou plus et désigné par le No 35 rue Hôpital.

8° **Deux certains lots de terre** situés dans le Faubourg Washington et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 6. Le lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure 45 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout mesure américaine.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Casacalvo (maintenant Royale) et Bartholomew, dans l'îlet borné par les rues Mazant et Chartres. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, chaque côté ayant environ cinq chambres et louées à $8 par mois chaque côté, et désignés par les Nos 1000, 1002, 1004 et 1006 rue Royale.

9° **Deux terrains de choix convenables pour y bâtir** dans le même carré d'îlet et contigus aux précédents, à l'arrière, désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 20 mai 1882. Chacun des dits terrains mesure 33 pieds de façade rue Barthélemy, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.

10° **Un certain terrain** numéroté un, situé dans le faubourg Marigny, formant le coin des rues Champs-Elysées et Craps dans le carré borné par les rues Français et Remparts, mesurant 20 pieds de façade rue des Champs-Elysées, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Craps, mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain No 2 sur le même plan. Les améliorations comprennent un magasin et maison de résidence à deux étages avec magasin au bas, et résidence au haut, ayant 6 chambres et actuellement loué $15 par mois.

11° **Deux certains terrains** situés dans le second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois, désignés par les Nos 5 et 6, et contigus. Ils ont, chacun, 29 pieds, 8 pouces et 6 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, ayant, chacun, cinq chambres, sont loués à $8 par mois de chaque côté, et désignés par les Nos 514, 514 1/2, 516 et 516 1/2 rue Bienville.

12° **Un certain terrain**, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Rendon et Douane et l'avenue Hagan, désigné comme terrain No 10 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 30 août 1855, lequel terrain forme le coin des rues Bienville et Rendon, et mesure 30 pieds 0 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Rendon, entre lignes parallèles.

13° **Sept terrains de choix convenables pour y bâtir**, situés dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Salomon, Napoléon et Conti, dans le bas Jackson et désignés par les Nos de 6 à 11 inclusivement, et le No 24, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, en date du 2 mars 1860. Les terrains 6 à 9 inclusivement mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville. Les dits terrains se touchent et mesurent 120 pieds de profondeur. Le terrain 10 touche au terrain 9 et forme le coin des rues Bienville et Napoléon, et a 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds rue Napoléon; le terrain No 11 a 30 pieds 4 pouces 7 lignes de façade rue Napoléon sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur; et le dit terrain 24 a 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Salomon, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, ensemble avec tous les droits, etc.

14° **Une portion de terre** située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Sixième, Septième, Levée et Water, mesurant 26 pieds 1 pouce de façade rue Levée, sur une profondeur de 70 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la limite du terrain A. O. et 71 pieds 6 pouces sur la limite de la propriété de John Dastègre, et 26 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière, comme le porte un diagramme de Hugh Grant, voyer de Lafayette, en date du 23 février 1849, sur lequel diagramme ledit terrain est marqué de la lettre D, et lequel ne fait aucune partie du plan de A. Pilot, annexé à un acte ce vente pardevant Saint-Lot, dans la minute de [illegible] Lavaudais, ensemble avec la moitié indivise de toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, etc., et dépendances y appartenant.

15° **Tout et en particulier cinq lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 33 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope, et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, et mesurant, chacun 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

16° **Dix-sept lots**, situés à Carrollton, Paroisse Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, compris entre les rues Stéphanie, Seizième, Monroe et Degnaud, désignés par la lettre N, lequel îlet est composé de vingt-quatre terrains, numérotés de 1 à 24 inclusivement. Ces terrains ont les dimensions suivantes: Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 30 pieds de façade rue Seizième, sur 150 pieds de profondeur, le No 1 formant le coin des rues Seizième et Monroe; et le No 10 formant le coin des rues Seizième et Dignaud. Les Nos 11 et 17 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Stéphanie, sur 120 pieds de profondeur. Le No 13 formant l'angle des rues Monroe et Stéphanie; et le No 22 formant l'angle des rues Stéphanie et Dagnaud; et les Nos 23 et 24 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Dagnaud, sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine d'après un plan particulier de C. Surgi, en date du 19 janvier 1836, ensemble avec tous les droits, etc.

17° **Cinq certains terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans la batture du premier district de cette ville, dans l'îlet borné par le triangle de la nouvelle levée et les rues Delord, Water et Louisa (ou Calliope), désignés comme terrains 5, 6, 7, 8 et 9, sur un plan de J. A. d'Hemecourt, voyer, en date du 27 décembre 1856 lesquels terrains ont les dimensions suivantes:

Le terrain 5 a 25 pieds 11 pouces et une ligne de façade rue Delord, et 30 pieds 9 pouces et 1 ligne rue Triangle; et les terrains 6, 7, 8 et 9 ont, chacun, 25 pieds, 10 pouces et 8 lignes de façade rue Delord; et 25 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Triangle sur les profondeurs suivantes: le terrain 5 a 91 pieds, 8 pouces sur la limite du terrain 4 et 102 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la limite du terrain 6; le terrain 6 a 112 pieds 9 pouces et 8 lignes sur la limite du terrain 7; le terrain No 7 a 123 pieds, 6 pouces sur la limite du terrain 8; le terrain No 8 a 134 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain 9; le terrain No 9 a une profondeur de 144 pieds 10 pouces, 4 lignes sur les limites des terrains de 10 à 23. La possession de cette propriété peut être obtenue trente (30) jours après la signature de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans au taux de 7 pour cent d'intérêt payable annuellement et commençant à la date de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 seront acceptées par les acquéreurs, et toutes les ventes devant être faites sujettes aux conditions des baux actuels. Un dépôt de 10 pour cent comptant exigé au moment de la vente pour assurer celle-ci.

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 24—jan 4 11 19 25—fev 1

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Henry E. Robinson et sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 35 802.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Fred. D. King, juge, daté le 16 décembre 1892, je procéderai à la vente, sur les lieux, No 976 RUE CONSTANCE PRES BELLECASTLE LE JEUDI 5 JANVIER 1893, à 11 heures du matin, les meubles ci après décrits, à savoir

Un lot de beaux Meubles de salon,

Chambre à coucher et de salle à manger.

Un Piano, Etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré
Conditions—Comptant sur les lieux.
24déc—24 25—1 2 3 4 5 janv

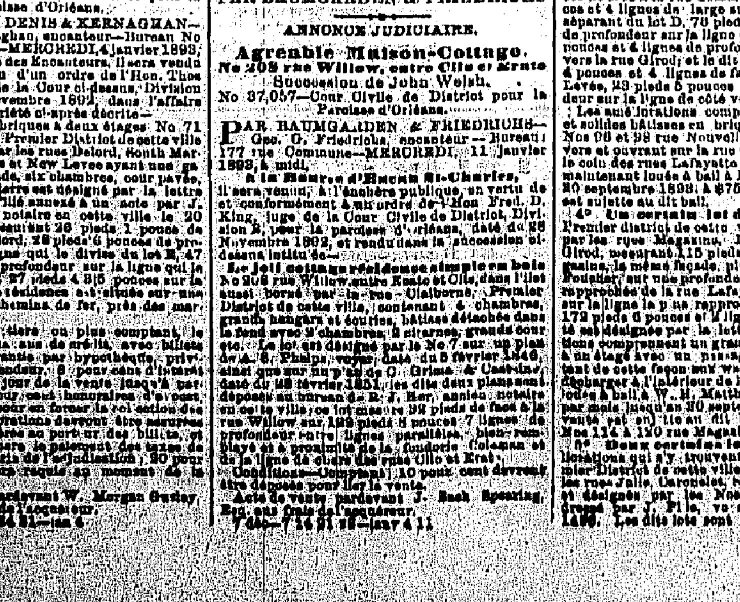

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind, published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

—DE—

PROPRIETES

Rémunératrices et gagnant en valeur, bien situées.

LA RESIDENCE DOUBLE

En bois à deux étages avec attic, 208 et 210 rue South Remparts, entre Lafayette et Girod.

LES RESIDENCES DOUBLES

En bois à deux étages, 195, 197, 199 et 201 S. Bassin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE

En bois à un étage et attic, 191 et 193 South Bassin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE

En bois à un étage, 238 & 238 1/2 Lafayette, entre les rues S. Rempart et S. Basin.

—ET—

Deux Lots de choix pour Bâtir,

Rue Deuxième, entre Hilary et Adams, Septième District,

A DEUX ILETS SEULEMENT DE L'AVENUE ST-CHARLES.

R. M. O'BRIEN, exécuteur testamentaire, et JOS. M. RYAN vs. TERESA E. RYAN.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,244.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, et signé le 8 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après:

1° **La désirable résidence double en bois à deux étages, avec attic**, 208 et 210 South Rempart, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Rampart, South Basin, Lafayette et Girod, ayant 10 chambres, office pour provisions, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 8 et mesure 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue South Rampart, sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Girod, 128 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre côté et 34 pieds 2 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Cette belle propriété est à proximité du grand marché Poydras, du nouveau grand dépôt du I. C. R. R., du centre des affaires, des écoles et des églises. Elle rapporte actuellement $600 par an et l'on peut facilement en obtenir un meilleur rapport.

2° **La résidence confortable double en bois à deux étages**, 195 et 197 rue South Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Bassin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant 6 chambres, grand corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur une esquisse par Edgard Pilié, Esq., voyer, datée le 30 novembre 1892, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue South Bassin, sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces sur la ligne le divisant du lot A, 128 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C et 31 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Louée à raison de $432 par an.

3° **La résidence double confortable en bois, à deux étages**, 199 et 201 rue South Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant six chambres grand corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté.

Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur l'esquisse ci-dessus par Edgar Pilié, et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue South Bassin, sur 128 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B, 128 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre côté vers la rue Girod et 31 pieds 7 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond. Louée à raison de $432 par an.

4° **Le charmant cottage double en bois à un étage et attic**, 191 et 193 rue South Bassin dans le premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, Sud Rempart, Lafayette et Girod ayant 6 chambres, cabinet, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur l'esquisse ci-dessus par Edgar Pilié et mesurant 31 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue South Bassin, sur 128 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot B, 128 pieds 5 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Lafayette, et 31 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond. Loué à raison de $384 par an.

5° **Le joli cottage double en bois à un étage** 238 et 238 1/2 rue Lafayette, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Girod, South Rempart et South Basin, ayant 5 chambres, allée de côté, cuve et hangar de chaque côté. Le lot de terre mesure, au pied américain, 40 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles; le dit lot forme une partie de 3 certains lots désignés par les Nos 5, 6 et 7, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 13 mai 1835, déposé à l'étude de B. G. Cenas, ancien notaire. Loué à raison de $360 par an.

Ces propriétés sont avantageusement situées pour les affaires en ce qu'elles peuvent commander des locataires constants et bons, un placement sûr et productif, elles réclament l'attention, et comme résidences privées elles sont très désirables étant dans un voisinage respectable.

6° **Deux certains lots de terre** dans le Septième District de cette ville, îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Seconde. Les dits lots sont désignés (sur un plan fait par Hiram Groves, ingénieur civil) par les Nos 2 et 4 déposé en l'étude de Wm Boswell, ancien notaire, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 120 pieds. Une moitié indivise de ces deux terrains est vendue en vertu du jugement, et l'autre moitié indivise par instructions écrites des co-propriétaires. Elles sont près de l'Avenue St-Charles, et du chemin de fer électrique à double voie, dans un quartier qui s'améliore rapidement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste, s'il y a, à 1 ou 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des dits billets jusqu'à leur entier paiement et les parties intéressées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix de leur adjudication, 10 pour cent du prix de ventes enchères seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant T. Colomb, notaire, aux frais des acheteurs.
9 déc—10 17 24 31—jan 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Trois Cottages doubles en bois, 139, 139 1/2, 143, 143 1/2, 145 et 145 1/2 rue Louisa,

Entre Morales et Urquhart,

Et deux terrains convenables pour y batir,

Au coin sud-est des rues St-Claude et Piété.

Conrad G. Reuben Koenig et als vs L. a Minerva Lizette Winckler et als

No 37 022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, le 10 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892, dans la susdite affaire, et en vertu d'un ordre de l'hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 2 décembre 1892 homologuant les procédures d'une assemblée de famille, tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 29 novembre 1892, dans la succession d'Elise Martha Reuben, Koenig épouse décédée de feu Henri Winckler, No 36,8[illegible]1, de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite:

1° **Le cottage double en bois** à un étage, Nos 139 et 139 1/2 rue Louisa, dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Louisa, Piété, Morales et Urquhart. Il y a 4 chambres, avant, citerne et allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 20 sur un plan de L. J. Pilié, le 17 mai 1833, déposé au bureau du C. Pollock, et devant notaire en cette ville, terrain mesurant 31 pieds de façade rue Louisa, sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

2° **Le cottage double en bois à un étage**, 143 et 143 1/2 rue Louisa, dans le même district et carré d'îlet que ceux précédemment décrits, ayant 4 chambres, avant, allées de chaque côté et 2 citernes. Le terrain est désigné par le No 19, sur le susdit plan de Pilié et mesure 31 pieds de façade rue Louisa sur 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3° **Le cottage double, en bois, à un étage**, 145 et 145 1/2 rue Louisa, contigu au et dans le même carré d'îlet que la propriété décrite en second lieu, ayant 3 chambres, citerne et allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 18 sur le susdit plan de Pilié, et mesure 31 pieds de façade rue Louisa, sur 118 pieds, 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les propriétés ci-après décrites sont situées dans une bonne localité du Troisième District, à proximité de lignes de chemins de fer, et sont toujours occupées par de bons locataires. Le quartier est bien amélioré, et tranquille et respectable. Comme placement d'argent, elles seraient productives et feraient de bons homes.

4° **Deux certains terrains** situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, et mesurant comme suit:

Le terrain No 9—30 pieds de façade rue St Claude, et le terrain No 11, 29 pieds 9 pouces 4 lignes de façade rue St-Claude, sur 120 pieds chacun de profondeur, le terrain No 11 formant l'angle des rues St-Claude et Piété, sur une avenue, à proximité de lignes de chemins de fer.

Conditions.—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat exigé au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

LE COTTAGE RESIDENCE

Conforable et admirablement situé, avec de Beaux Terrains Spacieux,

NO 240 AVENUE DE L'ESPLANADE, AU COIN SUD-EST, DE LA RUE CLAIBORNE.

LE SITE POUR BATIR

RUE CLAIBORNE.

LE COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES ET EN BOIS,

NOS 290 ET 292 RUE CLAIBORNE.

La Jolie Résidence en bois à deux étages,

NO 286 RUE CLAIBORNE.

Le tout borné par l'avenue Esplanade et le Chemin du Bayou.

—ET—

Le joli Magasin et Résidence en Bois à deux étages,

No 91 RUE MANDEVILLE, COIN SUD-EST DE LA RUE DAUPHINE.

Dans l'affaire de la succession de Mme EMILINA GUESDON, Veuve de SAMUEL LOCKE.

No 33,198.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 1er décembre 1892 et signé le 7 décembre 1892, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, dans les procédures pour opérer un partage dans la succession susdite, la propriété décrite ci-après:

1° **La magnifique Résidence en bois à un étage avec attic, tout semi-moderne et incorporé devant et deux étages dans le fond, No 240 avenue de l'Esplanade, coin S. E. de la rue Claiborne**, dans le Deuxième District de cette ville et dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, le Chemin du Bayou, les rues Claiborne et Robertson. Elle est retirée de la rue sous une belle clôture en fer et ayant galeries devant et sur le côté avec grille en fer, porche, corridor, salons avec arche, avec cheminées en marbre, chambre de réception, bibliothèque, salle à manger, trois anti-chambres, salle de billard, cuisine, office et chambre pour laver, escaliers devant et derrière au premier étage; au second étage corridor, neuf chambres, chambre à bain, galerie avec grille en fer, chandeliers et installations de gaz. Il a chaque côté ample terrain pour une pelouse et pour jardin avec ornements, et des ouvertures donnant une bonne ventilation, de la lumière et une brise agréable.

Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 mesurant comme suit: chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur diverses profondeurs, les lots Nos 1 et 2, 120 pieds entre lignes parallèles, et le lot No 3, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et la rue Claiborne.

A la jonction de deux grandes avenues avec plusieurs lignes de chars urbains, pavage en blocs carrés devant, et étant à proximité de plusieurs élégantes résidences de nombre de familles marquantes, cela fait un charmant home et bien situé.

2° **Le site pour bâtir**, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, le Chemin du Bayou et l'avenue de l'Esplanade, désigné par la lettre A, contigu aux lots susdits dans le fond, et mesurant 37 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur une première profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes en arrière des lots ci-dessus mentionnés. [illegible] et sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue de l'Esplanade, puis 7 pieds 10 pouces 5 lignes à angles droits vers le Chemin du Bayou, puis une seconde profondeur en arrière du lot ci-dessus No 3 de 29 pieds, 2 lignes vers la dans du lot No 3 et 29 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur sur l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° **Le cottage double en briques et en bois, à un étage**, Nos 290 et 292 rue Claiborne, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade, ayant sept chambres, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C et mesure 30 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes et 35 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

4° **Un certain terrain** désigné par la lettre D, dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade. Le dit terrain touche au susdit terrain B et commence à une distance de 34 pieds [illegible] de la rue Claiborne et mesure 31 pieds, 7 lignes de façade rue Claiborne et de 37 pieds [illegible] sur le côté du terrain B ci-après décrit. D. de la rue Claiborne et mesure 31 pieds, 4 lignes sur la ligne du côté du terrain B, [illegible] pieds, 7 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté du terrain B, 90 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du terrain D, et 33 pieds, 9 pouces de largeur sur la ligne de derrière. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois, à un étage, avec 4 chambres etc.

5° **La jolie maison de résidence en bois, à deux étages**, No 286 rue Claiborne, dans le Second district de cette ville carré d'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade, ayant [illegible] corridors, huit chambres, office, cuve, galerie, citerne, toilets à gaz, allée sur le côté etc. Le terrain est désigné par la lettre B, et mesure 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne de côté plus rapprochée [illegible]

Les mesures des susdites propriétés [illegible]

Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont d'après un plan de Geo. de Armas, voyer de la ville, daté du 27 juin 1890, déposé en l'étude de G. Legardeur, notaire, même date.

6° **La bâtisse, magasin et demeure en bois, à deux étages, des mieux situés**, No 91 rue Mandeville, coin S. E. de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Mandeville, Chartres, Dauphine et Royale, ayant magasin, corridor, deux chambres, citernes, cour pavée, au bas, salon à arche 4 chambres et galerie au second étage, etc. Le terrain mesure, au pied américain 34 pieds de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 63 pieds et 11 pouces, 5 lignes rue Dauphine et entre lignes parallèles. Vente sujette au bail en vigueur $360 par an, expirant le 30 septembre [illegible]

[illegible]

Conditions—Un tiers ou plus comptant [illegible]

[illegible]

17 déc—17 24 31—jan 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Un cottage double en bois

156 et 158 rue Quartier, entre Trémé et Marais.

Succession de Mme Joséphine [illegible] née Léon

No 37 139—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau [illegible] rue Carondelet—MERCREDI, [illegible] 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs [illegible]

[illegible]

1° Le cottage double en bois [illegible] 156 et 158 rue Quartier [illegible]

[illegible]

Conditions—Pour la propriété [illegible]

Acte de vente pardevant E. Grima, notaire aux frais de l'acquéreur
17 déc—17 24 31—jan 7 14 18

FABRIQUE D'EXTRAIT D'ABSINTHE

Maison fondée en 1852.

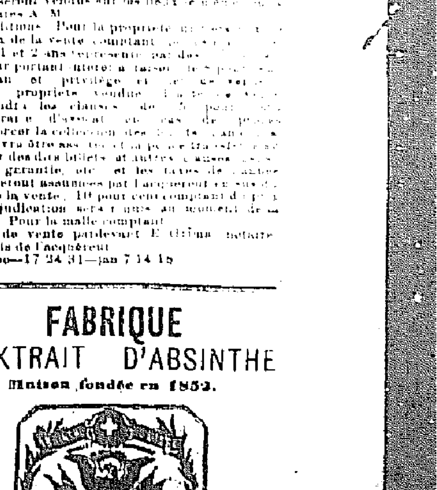

A. RIGNY,
2 WEST 15th St.,
NEW YORK.
2 oct—dim, mer, ven